



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret d'accompagnement de programme

Enseignement moral et civique

Avant
4 ans

À partir de
4 ans

À partir de
5 ans

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

6^e

5^e

4^e

3^e

2026

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'enseignement moral et civique publié au BOEN du 13 juin 2024, ce livret d'accompagnement propose des éclairages pour le professeur et des pistes de mise en œuvre qui ne prétendent pas couvrir l'intégralité du programme et sont de nature variée (séquences, activités, projet, etc.).

Respecter les autres

Sommaire

4 | Les enjeux pédagogiques de la classe de CE1

5 | Altérité et sociabilité

5 | Éclairage pour le professeur

6 | Proposition de séquence : casser les stéréotypes

9 | Proposition d'activité : jeux de société avec les aînés

11 | Règles collectives et prise d'initiative

11 | Éclairage pour le professeur

11 | Proposition de séquence : « à la recherche des déchets »

13 | Proposition d'activité : porter secours

15 | Principes et symboles de la République

15 | Éclairage pour le professeur

15 | Proposition d'activité : promenade républicaine

18 | Proposition d'activité : la charte de la laïcité



Les enjeux pédagogiques de la classe de CE1

Au début du cycle 2, le programme d'EMC s'est focalisé sur les apprentissages en lien avec la capacité des enfants à se reconnaître en tant qu'individu au sein de la société dans laquelle ils vivent et à se reconnaître en tant qu'élèves au sein d'un collectif (classe et école). Au CE1, les enseignants engagent davantage les élèves à se tourner vers les autres dans un souci d'acceptation de l'autrui. Grâce au développement de leurs compétences sociales, les élèves appréhendent les principes d'égalité de tous et de respect de chacun. Ils apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

■ Altérité et sociabilité

■ Éclairage pour le professeur

Le respect de l'autre implique de reconnaître et de prendre en compte l'autre. L'école participe à l'acquisition des compétences psychosociales essentielles au développement de la sociabilité, comme aptitude à entretenir des relations interpersonnelles paisibles et respectueuses. La notion de fraternité peut dès lors être introduite et rendue concrète par des exemples de situations de vie collective. Les élèves sont encouragés à la reconnaissance et au respect des émotions des autres. Ils sont initiés à l'empathie, ce qui les encourage à porter un regard positif sur les différences. Ils sont éduqués aux incidences des préjugés et des stéréotypes, notamment en ce qui concerne leur impact dans la relation à l'autre.

Empathie : l'empathie est « la capacité à se mettre émotionnellement à la place de l'autre » (Serge Tisseron, voir ci-dessous).

Stéréotypes de genre : les stéréotypes de genre sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe (Conseil de l'Europe). Ils constituent un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre.

Représentations simplifiées d'un groupe humain, les stéréotypes permettent de faire face à l'abondance des informations reçues en les catégorisant rapidement et en généralisant les attributs des membres du groupe. Appliqué au genre, ce processus cognitif va prêter certains rôles sociaux, certaines aptitudes, ou certains traits de personnalité spécifiques à ce qui constitue traditionnellement le masculin et le féminin (consulter [le rapport 2025 sur l'état du sexisme en France](#) du Haut conseil à l'égalité).

Compétences psychosociales : les compétences psychosociales (CPS) désignent les aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale. Ces compétences (telles que l'empathie, la régulation de ses émotions, la capacité d'adaptation ou à communiquer efficacement...) ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages, et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire. De nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale. Les CPS se distinguent en ce qu'elles recouvrent la « capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement » (OMS, *Life skills education for children and adolescents in schools*, 2nd rev., Genève, 1994).

Source : éducol, « [Développer les compétences psychosociales chez les élèves](#) ».

Les différentes composantes de l'empathie

L'empathie pour autrui a trois composantes : l'empathie émotionnelle (ou affective), l'empathie cognitive et l'empathie mature qui, lorsqu'elle est partagée avec autrui, devient réciproque. L'empathie émotionnelle permet à l'être humain d'identifier les émotions de l'autre sans nécessairement les partager : « Je vois que tu es content, sans pour autant l'être moi-même. » En effet, après un an, l'enfant est capable de faire la différence entre son ressenti et celui de l'autre : il ne répond plus systématiquement aux sourires, découvre son pouvoir de faire rire... Il existe une aptitude innée de l'enfant à construire l'empathie émotionnelle pendant les premières années : il se familiarise avec le visage d'autrui et le constitue en repère de relation partagée.

L'empathie cognitive est la capacité de comprendre que l'autre a une vie mentale différente de la sienne : « Je vois que tu es content, j'en comprends les raisons, mais moi, elles ne me feraient pas plaisir. » Des études récentes montrent qu'elle pourrait apparaître dès 3 ans. À 5 ans, en principe, elle est acquise.

Enfin, l'empathie mature, qui combine les deux premières, est la capacité de se mettre émotionnellement à la place de l'autre : « Je vois que tu es content, je comprends pourquoi et, à ta place, je le serais aussi. » Il existe une période privilégiée pour la mettre en place, entre 8 et 13 ans, mais elle se construit toute la vie. Elle ne se confond pas avec la morale, mais lui permet d'advenir.

Pour mieux comprendre ces trois dimensions, je donne souvent l'exemple des étudiants en médecine envoyés dans les services d'urgence. Face aux malades qui souffrent, certains sont submergés par leur empathie affective et s'évanouissent ; d'autres, n'écoulant que leur empathie cognitive, ignorent les patients qui se plaignent sans avoir de pathologie grave et se concentrent sur les cas urgents ; ceux dont l'empathie est mature prennent le temps de rassurer les premiers patients, et leur expliquent que d'autres ont besoin d'être soignés avant eux.

Source : Serge Tisseron (propos recueillis par Anne Lanchon), « [Les dérives de l'empathie](#) », *L'école des parents*, 2017/2 n° 623, p.7-11.

■ Proposition de séquence : casser les stéréotypes

Points d'appui dans le programme

Notions : fraternité ; solidarité ; dignité de la personne humaine ; stéréotype, préjugé.

Contenu d'enseignement : reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ou de discrimination.

Cette séquence d'apprentissage porte sur les stéréotypes de genre et sur leur nécessaire déconstruction. Après une introduction menée à partir d'une courte vidéo sur la question des métiers, la séquence s'appuie sur un exemple de littérature jeunesse pour interroger les émotions des protagonistes. La troisième séance élargit la mise en réflexion des élèves au moyen d'une discussion réglée menée sur le poids que la société peut exercer dans les choix que nous faisons. Cette mise à distance et cette prise de recul permettent aux élèves d'être initiés aux fondements de l'esprit critique. La démarche est poursuivie lors des deux dernières séances par l'étude et la production de publicités.

Cette séquence prendra tout son sens si elle est conduite en lien avec la mise en œuvre du programme [d'éducation à la vie affective et relationnelle \(EVAR\)](#), qui vise à « promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre ».

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir les valeurs d'égalité, de fraternité et de respect de la dignité humaine, ainsi que le principe d'égalité femme-homme.
- Capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie.
- Développer des aptitudes d'écoute et d'observation, de réflexion et de discernement, d'esprit critique.
- Exercer une compréhension critique vis-à-vis de l'information et des médias.
- Participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions.

Documents pédagogiques supports

Éducation aux médias et à l'information : introduire la notion de stéréotype et de préjugé en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé), et une première approche de l'éducation aux images. Le [vadémécum éducation aux médias et à l'information](#) propose ainsi une thématique sur les représentations et stéréotypes de genre dans les médias (p. 60), avec en particulier un [kit pédagogique](#) permettant d'aborder le cas de la publicité.

Supports possibles :

- catalogues publicitaires proposant toute une gamme de jouets

En vidéo :

- les fées et princesses
- le commissariat de police

Accessibles sur [le site du CLEMI](#).

En dessin animé : [Vinz et Lou](#) : Vinz et Lou et les filles et les garçons.

La plateforme [Genrimages](#) propose des vidéos adaptés aux élèves de cycle 2 pour déconstruire les stéréotypes de genre : par exemple pour les jouets ou les poupées, les dessins animés ou le sport. Les fiches proposent une analyse et des prolongements.

Déroulé de la séquence

Séance 1 : identifier les stéréotypes de genre

Proposer la vidéo Vinz et Lou en ouverture de séance 1 pour sensibiliser aux stéréotypes de genre :

- Faire la liste des métiers proposés dans la vidéo.
- Classement des métiers par les élèves : pour les filles ou pour les garçons ?
- Qui a raison de Vinz ou Lou ? ouverture du débat.
- Proposer des affiches/des images avec des professionnels masculins et féminins dans les métiers.

Séance 2 : lecture et discussion à partir de la littérature jeunesse

À partir d'un album (*Nils, Barbie et le problème du pistolet* de Kari Tinen ou *Marre du rose* de Nathalie Hense), proposer aux élèves d'échanger sur la problématique rencontrée par le personnage principal pour sensibiliser aux stéréotypes de genre et à l'égalité entre les filles et les garçons. Les émotions des différents personnages sont interrogées et décodées afin d'accompagner les élèves dans la compréhension de la notion d'empathie. Le professeur enrichit les échanges en posant les questions suivantes : « Y a-t-il des jouets, des vêtements spéciaux pour les filles et les garçons ? Les filles et les garçons peuvent-ils s'habiller avec les mêmes vêtements, jouer avec les mêmes jouets, aux mêmes jeux ? Quels sont les jouets réservés aux filles ? Aux garçons ? Et pourquoi d'après vous ?... ». Le professeur note les réponses des élèves sur une affiche pour garder trace de ces premiers échanges.

Séance 3 : discussion réglée

En prenant appui sur les remarques faites par les élèves au cours des séances précédentes, le professeur propose une discussion réglée : « Suis-je obligée ou obligé d'être comme les autres veulent que je sois ? » « Ai-je le droit de m'amuser avec les jouets de mon choix ? »

Séance 4 : travailler l'esprit critique en EMI

L'enseignement moral et civique contribue à l'éducation aux médias et à l'information. Cette séance a donc pour objectif de travailler l'esprit critique des élèves en diffusant dans un premier temps les publicités proposées dans les catalogues de jouets ou les vidéos, afin de lutter contre les stéréotypes de genre. Le questionnement proposé est spécifique et progressif pour sensibiliser les élèves à une première lecture des productions audiovisuelles.

Comprendre le message

Objectif : identifier ce que la publicité montre ou suggère.

- Repérer le vocabulaire employé dans cette publicité pour déterminer à qui elle s'adresse.
- Décrire les images employées dans cette publicité pour déterminer à qui elle s'adresse.
- Décrire l'habillement des personnages.
- Décrire l'activité des filles.
- Décrire l'activité des garçons.

Réfléchir et développer l'esprit critique

Objectif : commencer à questionner les stéréotypes.

- Qui peut jouer avec ce jouet ?
- La publicité montre-t-elle toutes les possibilités ?
- Si vous faisiez la publicité, que changeriez-vous ?

Ouverture / discussion réglée

Objectif : amener les élèves à formuler une conclusion.

- Un jouet est-il destiné à certains enfants ou pour tous les enfants ?
- Pourquoi les publicités montrent-elles parfois une limite d'utilisation des jouets ?
- Les publicités rendent-elles toujours compte de la réalité ?

Séance 5 : réalisation d'une publicité sans stéréotypes de genre

Lors de cette activité conclusive, l'enseignant présente aux élèves différents objets de la classe (jeux, matériel scolaire, vêtements) et leur propose de réfléchir à la manière dont ils pourraient être présentés dans une publicité sans stéréotypes de genre.

Par petits groupes, les élèves choisissent un objet et imaginent une publicité où filles et garçons peuvent l'utiliser librement. Ils décident ensuite de la forme de leur production : affiche, photo mise en scène ou courte vidéo. Les élèves organisent la mise en scène en répartissant les rôles (acteurs, photographes, dessinateurs...).

Enfin, ils réalisent leur publicité en veillant à montrer que les jouets et objets peuvent être utilisés par tous.

■ Proposition d'activité : jeux de société avec les aînés

Points d'appui dans le programme

Notion : la solidarité.

Contenu d'enseignement : faire comprendre que la solidarité et l'entraide, en lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité entre les personnes.

Cette activité permet aux enseignants d'initier les élèves à l'empathie et de développer un regard positif sur les différences, en s'appuyant sur un partenariat avec une structure de proximité accueillant des personnes âgées. En mobilisant les compétences psychosociales, l'enseignant apprend aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir les valeurs d'égalité et de fraternité, de respect de la dignité humaine, de solidarité.
- Développer sa capacité d'empathie.

Déroulé de l'activité

La classe rédige dans un premier temps une lettre collective afin de prendre contact avec un établissement accueillant des personnes âgées (club des aînés, réseau de solidarité de la commune ou EHPAD local). Ce temps permet de travailler la **production d'écrit**, mais aussi la **prise en compte du destinataire** et la formulation de questions pour apprendre à connaître l'autre. Les élèves échangent ensuite plusieurs courriers avec les aînés : ils y présentent leur classe, leurs centres d'intérêt et interrogent les correspondants sur leurs souvenirs d'école ou leurs jeux d'enfance. Ces échanges constituent un moment privilégié pour développer **l'empathie**, apprendre à **écouter et comprendre le point de vue d'autrui**, et identifier les **émotions** ressenties lors de la découverte des réponses.

Un temps de **mise en commun et de formalisation en classe** est organisé après chaque échange : les élèves verbalisent ce qu'ils ont appris sur les personnes âgées, ce qui les a surpris, et réfléchissent à ce que signifie **être solidaire entre générations**. L'enseignant accompagne cette réflexion en aidant les élèves à identifier les attitudes qui favorisent l'écoute, le respect et l'entraide.

Dans un second temps, une rencontre est organisée autour de **jeux de société**. Les élèves présentent un jeu qu'ils connaissent et apprennent à expliquer des règles simples à leurs partenaires, ce qui mobilise des compétences de **communication orale, de coopération et d'adaptation à l'autre**. Les aînés peuvent également présenter des jeux de leur enfance, permettant aux élèves de découvrir d'autres pratiques et de valoriser les **différences d'expériences et de générations**.

À l'issue de la rencontre, un nouveau temps de **retour réflexif** est proposé : les élèves expriment ce qu'ils ont ressenti, ce qu'ils ont appris des échanges et en quoi ces moments montrent l'importance de la **solidarité et du partage entre générations**. Un calendrier de rencontres ou d'échanges est ensuite mis en place afin de **faire vivre la relation dans la durée** et de consolider les compétences sociales développées tout au long du projet.

Prolongement possible

Un parrainage peut être mis en place pour renforcer les liens entre un élève et un aîné.

■ Règles collectives et prise d'initiative

■ Éclairage pour le professeur

Au CP, les règles collectives ont été abordées par le prisme de l'individu : chaque élève se sent concerné par le respect des règles afin de sécuriser son appropriation du contexte scolaire et de développer son autonomie. Au CE1, l'appropriation des enjeux liés au respect des règles collectives est élargie aux autres, au collectif scolaire auquel chacun appartient et où chacun joue un rôle. Le respect des règles est associé au développement de la capacité à prendre des initiatives dans le respect et la préservation des autres et de ce qui nous appartient collectivement (locaux, matériel, environnement, etc.).

■ Proposition de séquence : « à la recherche des déchets »

Points d'appui dans le programme

Notion : responsabilité, civilité.

Contenu d'enseignement : connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivités ; la notion de civilité.

Cette activité permet aux enseignants d'initier les élèves à un comportement responsable envers leur environnement.

Compétence travaillée pour construire une culture de la démocratie

- Adopter une attitude de respect des autres et de l'environnement.
- Développer le sentiment d'appartenance à une collectivité, l'engagement et le sens des responsabilités.
- Implication dans un projet collectif.

Déroulé de l'activité

Séance 1 : initiation du questionnement et découverte des catégories

Pour initier le travail, le professeur engage une discussion : « **À votre avis, que jette-t-on dans la poubelle ?** ». Les élèves peuvent répondre : « Ce qui est jeté dans la poubelle, c'est sale ; on ne jette pas tout dans la même poubelle ; dans les déchets, il y a du carton, des journaux mais aussi des bouteilles ; le verre, il ne faut pas le mélanger avec le reste ; on met les déchets dans des poubelles de différentes couleurs... ». S'ensuivent des échanges sur la façon de trier les déchets par catégories : « **Quelles sont les différentes catégories de déchets que vous connaissez ?** ». Suite à cette discussion, noter les catégories sur une affiche.

Le plus souvent, les élèves évoquent le papier (carton, journal, magazine, brique de lait...), verre (bouteille, bocal...), le plastique (boîte, bouteille de lait...), le métal (boîte de conserve nettoyée, canette...) et les déchets « végétaux » ou « verts ». L'appellation « **déchets organiques** » (gazon, feuilles d'arbre, épluchures, salade, sachet de thé, filtre à café, papier absorbant...) n'est généralement pas connue par les élèves de l'école primaire. Les piles sont identifiées et isolées. C'est l'occasion d'aborder les déchets polluants (ampoules, peintures, piles, batteries de voiture, huile de vidange...) et les modalités particulières de leur collecte (rôle des déchèteries, des containers spécifiques dans certains magasins, des boîtes spéciales pour la maison...) pour qu'ils ne soient pas mélangés aux autres déchets.

À partir de la liste des catégories de déchets établie lors de la discussion collective, les élèves sont répartis par petits groupes (un groupe par type de déchets). L'objectif de chacun d'eux est de repérer dans le sac poubelle « factice » les éléments qui correspondent à sa catégorie de déchets. Cette activité de tri permet notamment aux élèves de réinvestir le vocabulaire évoqué lors de la discussion introductive (déchets, poubelle, catégorie, ordures...), d'échanger sur la notion de matériau (papier, plastique...) et de confronter leurs idées pour se mettre d'accord sur le choix des déchets correspondant à chaque catégorie.

Pour mener au mieux un travail en groupe, il est important que l'enseignant indique clairement aux élèves (oralement et par écrit au tableau) :

- la durée de l'activité ;
- le matériel dont ils disposent (ici, la poubelle « factice ») ;
- la consigne de travail : « trier les déchets de la poubelle factice » ;
- le rôle de chaque élève dans le groupe (secrétaire, rapporteur, expérimentateur, gardien du temps...).

Séance 2 : action « à la recherche des déchets » dans un environnement proche

Dans la cour ou les alentours de l'école, les élèves partent « à la recherche des déchets ». Au retour, ils effectuent un tri des déchets récoltés.

Séance 3 : observation du tri

Le professeur met les élèves en situation d'observation du tri dans l'école (local poubelle, mise en avant des couleurs des couvercles). Au retour en classe, il est possible de proposer la lecture de la maquette proposée par la collectivité, et de revoir le tri réalisé en séance 1 pour le valider ou le modifier. L'affiche collective recensant les hypothèses de catégories de déchets est complétée.

Cette mise en commun permet aux élèves de prendre conscience qu'il existe différentes catégories de déchets et qu'il est important de les connaître pour pouvoir les trier. L'enseignant explique qu'ils ont mené un « tri sélectif ». La conclusion élaborée collectivement est recopiée sur l'affiche.

Séance 4 : projet de mise en place d'un tri des déchets

Les élèves réalisent un projet d'écriture pour participer à la mise en place du tri des déchets dans l'école (et pour aller plus loin, par exemple demander l'installation d'un composteur afin de réutiliser les déchets organiques, installation de poubelles de tri dans les classes, le mesurage de la quantité de déchets produits à la cantine sur une semaine...). Les élèves rédigent une lettre à des partenaires de l'école, comme la mairie ou une association, pour expliquer leur projet et leurs besoins.

En appui, il est possible de mener une enquête plus approfondie, dans la commune et/ou sur internet : visiter un centre de tri ou une déchèterie, collecter des documents sur les processus de collecte et de traitement des différents déchets, le recyclage des déchets dangereux, le problème des décharges « sauvages », l'histoire des déchets en France, etc. Le professeur pourra utilement

prolonger la réflexion avec les élèves sur la production et la consommation dans une société industrialisée et riche comme la nôtre, et sur leur incidence sur le volume de déchets induits. Il est important que les élèves prennent conscience que le problème des déchets est celui de leur gestion une fois produits, mais aussi et surtout celui de leur production par la société de loisirs et de consommation.

Si le projet retenu est l'installation du composteur, une réflexion peut être conduite avec la mairie et les familles autour des déchets produits sur le temps de la restauration scolaire et des autres temps périscolaires, et sur les procédures pour alimenter le composteur de l'école. Cette réflexion peut être menée dans le cadre du conseil d'école, en inscrivant par exemple le projet dans le projet d'école. Le carnet de liaison permettra d'assurer la communication à ce sujet avec les familles tout au long de l'année. À plus long terme, le projet peut, avec l'accord préalable de la collectivité, viser la mise en place de bacs et de jardinières réutilisant le compost.

Exemples de réussite de l'activité

- L'élève comprend le lien entre production industrielle, consommation et production de déchets.
- L'élève identifie les différents types de déchets et les classe correctement selon leur nature.
- L'élève utilise un système de tri au quotidien dans la classe et réduit progressivement les erreurs de tri.
- L'élève produit des écrits lisibles, structurés et adaptés aux destinataires (exemple : demande de mise en place de bacs appropriés à la mairie, courrier aux familles pour annoncer et décrire le projet de compost, courrier à la déchèterie locale pour une demande de visite guidée, etc.).
- L'élève alimente régulièrement et sans se tromper un composteur grâce aux déchets organiques de la classe et de la cantine.

Prolongements et liens possibles

Projet jardinage à l'école pour cultiver des légumes, utiliser le terreau du compost et utiliser de l'eau de pluie pour arroser (récupérateur d'eau de pluie dans l'école).

■ Proposition d'activité : porter secours

Points d'appui dans le programme

Notion : responsabilité, civilité.

Contenu d'enseignement : identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve.

Prendre des initiatives (faire des choix, les justifier).

Développer l'autonomie des élèves pour les rendre capables de donner l'alerte (savoir où trouver les numéros d'urgence ; savoir passer un message d'alerte efficace).

Compétence travaillée pour construire une culture de la démocratie

- Adopter une attitude de respect des autres.
- Développer l'esprit civique et le sentiment d'appartenance à une collectivité, l'engagement et le sens des responsabilités.

Déroulé de l'activité

Dans un premier temps, le professeur propose une situation déclenchante : « Un camarade se blesse dans la cour. Que pouvez-vous faire pour lui porter secours ? » Le professeur note les propositions des élèves sur une affiche pour en garder trace.

Dans un deuxième temps, le professeur organise une mise en commun afin de trier et structurer les propositions des élèves. Avec la classe, il identifie les **actions adaptées pour porter secours** et celles qui ne le sont pas, puis les regroupe en quelques règles simples (prévenir un adulte, ne pas déplacer le blessé, rassurer la personne, appeler les secours si nécessaire 15, 17 et 18). Ces éléments sont reformulés collectivement et notés sur une affiche qui sert de **trace de référence**. Cette phase permet aux élèves de comprendre **les bons réflexes à adopter** avant de les réinvestir dans les saynètes.

Dans un troisième temps, il propose aux élèves de mettre en scène des saynètes en lien avec le fait de porter secours dans lesquelles les élèves doivent simuler une collaboration avec les différents acteurs susceptibles d'intervenir dans une situation d'accident dans l'école (le directeur ou la directrice, un professeur, un AVSH, les pompiers, les urgentistes, etc.).

1. Mettre en scène un élève conscient avec blessure apparente :

- hémorragie,
- saignement de nez,
- plaie,
- brûlure,
- traumatisme.

2. Prévenir :

- L'élève appelle les urgentistes (15, 17 ou 18), donne son nom, sa localisation et décrit ce qui se passe,
- Le professeur utilise un moyen d'enregistrement afin de permettre la vérification individuelle et/ou collective de la clarté du message.

Prolongements et liens possibles

- [Identifier les dangers dans l'environnement proche et susceptibles de provoquer ces blessures](#) (ressource éducol, « apprendre à porter secours »).
- Initier aux premiers pictogrammes dans l'environnement de l'école.

Ressources

La page [Apprendre à porter secours](#) sur éducol.

Principes et symboles de la République

Éclairage pour le professeur

La notion de République a été initiée au CP par la reconnaissance du drapeau français et de la *Marseillaise* comme premiers jalons d'une culture civique commune. Au CE1, l'étude des symboles de la République dépasse le cadre de l'école et s'étend à l'espace proche afin notamment d'investir les lieux de mémoire locaux. Les élèves sont invités à participer à des cérémonies ou événements mémoriels, à chanter le premier couplet et le refrain de l'hymne national afin d'amorcer la construction d'une mémoire nationale. Les principes et les valeurs de la République font leur première apparition dans les apprentissages avec l'explication de la devise « liberté, égalité, fraternité ». La laïcité est abordée par le prisme des règles de vie collective et favorise l'expression de la liberté de conscience.

Laïcité : la laïcité est un principe juridique d'organisation des pouvoirs publics ainsi qu'un modèle de relations entre l'État et les religions. La loi du 1905 fonde le principe de laïcité. Ce principe a trois piliers.

- **La protection de la liberté de conscience, de la liberté religieuse et de la liberté de culte :** c'est-à-dire la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire, de changer de religion et de pratiquer un culte. Chaque citoyen a ainsi le droit de manifester ses convictions religieuses par le port de signes ou tenues, par des manifestations religieuses dans l'espace public ou par la fréquentation de lieux de culte, dans le respect de l'ordre public.
- **Le respect du pluralisme :** si l'État ne reconnaît aucune religion, il n'en méconnaît aucune et prend en compte le fait religieux, qui constitue une réalité sociale. Ainsi, toutes les religions ont droit à une égale liberté d'expression, et l'État dialogue avec chacune.
- **La neutralité de l'État :** la loi de 1905 consacre en effet la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses. De cette séparation découle la neutralité de l'État, des collectivités territoriales et des services publics : cela signifie que les services publics ne peuvent être assurés de façon différenciée en fonction des convictions religieuses des usagers. De la neutralité de l'État découle la neutralité des agents publics qui ne peuvent manifester leur appartenance religieuse. (Source : « [qu'est-ce que la laïcité ?](#) » sur le site laïcité du Gouvernement).

Proposition d'activité : promenade républicaine

Points d'appui dans le programme

Notion : la République.

Contenu d'enseignement : identifier les symboles républicains ; comprendre la devise liberté, égalité, fraternité.

Apprendre à chanter le premier couplet et le refrain de la Marseillaise.

Cette activité invite les élèves de CE1 à réaliser une promenade dans leur environnement proche afin d'observer les marques de présence de la République autour d'eux. Cette démarche vise à développer leur capacité d'observation, à les sensibiliser à la place des institutions dans leur quotidien et à renforcer leur compréhension des références républicaines. Elle leur permet également de commencer à construire leur identité de jeunes citoyens en apprenant à reconnaître ce qui fonde la vie collective et les valeurs partagées par tous.

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir les valeurs et principes républicains.
- Développer l'esprit civique et le sentiment d'appartenance à une collectivité.
- Travailler les attitudes d'engagement et le sens des responsabilités.

Déroulé de l'activité

Dans un premier temps, proposer une promenade républicaine aux élèves pour relever les symboles de la République dans leur environnement proche.

Quelques exemples de photos susceptibles d'être prises dans et en dehors de l'école qui seront support de la discussion avec les élèves :



Source : formation-civique.interieur.gouv.fr



Source : éduscol



Source : Wikipédia



Source : elysee.fr



Source : ville-peronne.fr



Source : elysee.fr



Source : elysee.fr

À partir des photos prises lors de la promenade républicaine, proposer de les trier puis de les catégoriser et de garder trace uniquement des symboles de la République dans le cahier de l'élève en EMC, ou un « cahier citoyen¹ » qui pourrait le suivre tout au long de son parcours, en cycles 2, 3 et 4.

Dans un second temps, proposer aux élèves de travailler sur l'affiche de la *Marseillaise*. Les questionner sur ce qu'ils voient et ce qu'ils en savent. Puis, écouter la *Marseillaise* dans son intégralité.

À la fin de la séance, proposer une phase d'institutionnalisation qui reprendra les différents symboles de la République ; cette trace pourra être déposée dans le « cahier citoyen ».

Des séances spécifiques en éducation musicale sont mises en place afin d'accompagner les élèves dans l'apprentissage et la mémorisation du refrain. Au cours de ces temps, les élèves travaillent d'abord **l'écoute et la reproduction de la mélodie**, en répétant le refrain par petites phrases. Des activités rythmiques (frapper le rythme, marquer les temps avec le corps) peuvent également être proposées pour faciliter l'appropriation du chant. L'enseignant veille à travailler **l'articulation des paroles, la justesse et la respiration**. Ces séances permettent aux élèves de mémoriser progressivement le refrain et de prendre confiance avant une interprétation collective.

Le projet peut s'inscrire dans le cadre des temps forts de commémoration, notamment autour du 11 novembre et du 8 mai. Le professeur organise alors un temps commémoratif pendant le temps scolaire, à construire idéalement à l'échelle de l'école, en associant la mairie et, si possible, les associations d'anciens combattants par l'intermédiaire de l'ONACVG (voir le kit « [Explique-moi une cérémonie](#) » et [la mallette pédagogique](#) sur Podeduc).

Un travail préparatoire en classe ou en interclasses est indispensable pour permettre aux élèves de s'approprier le sens des commémorations et de se préparer activement à y participer. Ils peuvent pratiquer des lectures ou récitations de textes liés aux événements, apprendre et [interpréter des chants officiels](#), ou encore créer une production collective tels qu'une affiche, un montage ou une exposition. Ces activités favorisent l'expression orale et artistique, tout en renforçant leur compréhension historique. Elles offrent également un cadre concret pour coopérer et s'engager en tant que citoyens en associant les élèves aux différentes étapes de la préparation.

Les élèves peuvent également prendre part à des rituels symboliques, comme la lecture des noms sur le monument aux morts avec la mention « Morts pour la France » ou la lecture d'un discours, tels des extraits des messages officiels du ministre des Armées et des Anciens combattants à l'occasion des journées de commémoration, ou l'explication d'une plaque commémorative d'un événement ou d'une personnalité, figurant notamment le nom d'une rue (odonymie). Ces activités favorisent la compréhension de la mémoire et l'initiation à la citoyenneté active. Elles peuvent être menées en lien avec le [nouveau programme d'histoire](#) pour le cycle 2, et notamment au CE1 le thème 3 « Les traces du passé ».

Par le biais du cahier de liaison, inviter les élèves et leur famille à se rendre aux commémorations locales. Préciser éventuellement que, durant ces cérémonies, les élèves pourront notamment réinvestir leur connaissance de *La Marseillaise*.

Exemples de réussite de l'activité

- L'élève identifie le drapeau français comme symbole de la République.
- L'élève nomme la devise française « liberté, égalité, fraternité » comme symbole de la République.
- L'élève identifie l'hymne national (la Marseillaise) comme symbole de la République. Il en connaît le premier couplet et le refrain.
- L'élève sait reconnaître les symboles de la République dans son environnement proche.

1. On peut en trouver un exemple sur [le site de l'académie de Grenoble](#) pour les cycles 3 et 4, mais qui peut être adapté pour le cycle 2.

■ Proposition d'activité : la charte de la laïcité

Points d'appui dans le programme

Notion : laïcité.

Contenu d'enseignement : aborder le principe de la liberté de conscience.

Cette activité permet d'aborder la laïcité comme principe permettant et garantissant l'exercice de la liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance, ainsi que l'expression de la diversité des croyances et des opinions philosophiques dans le cadre prévu par la loi. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans [la charte de la laïcité](#) (notamment les art. 6 et 8).

Compétences travaillées pour construire une culture de la démocratie

- Promouvoir le principe de laïcité.
- Connaître la règle et le droit, la citoyenneté.

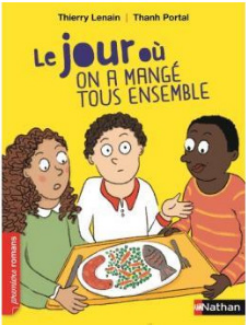
Déroulé de l'activité

L'enseignant propose de travailler à partir de l'article 8 de la charte de la laïcité :

« La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions ».

Lecture d'album et discussion réglée

L'enseignant lit un album qui permet ensuite de mettre en place un débat réglé autour des habitudes alimentaires des élèves sur les temps scolaires et périscolaires. Il ouvre le débat avec les questions suivantes : « Pour quelles raisons certains élèves refusent-ils la nourriture que les autres élèves leur proposent ? Est-ce qu'ils refusent tous les mêmes aliments ? Connaissez-vous d'autres raisons pour refuser de manger la même chose que les autres ? ». Dans un premier temps le professeur note sur une affiche les propositions des élèves. Dans un second temps, le professeur propose de classer les différentes raisons pour lesquelles les gens peuvent refuser un aliment : raison religieuse, régime alimentaire pour raison médicale (allergie), habitudes et traditions alimentaires, goût et dégoût. Une trace écrite peut être rédigée avec les élèves. Exemple « Les gens n'ont pas tous les mêmes goûts et traditions alimentaires. Personne ne doit être moqué ou rejeté pour ses choix alimentaires. Chacun a le droit de choisir sa nourriture et ses choix doivent être respectés. »

Le jour où on a mangé tous ensemble, Thierry Lenain, Nathan, 2017.	Le sandwich au jambon, Marie Tibi, Utopiques, 2017.
	
La maîtresse propose à la classe de pique-niquer tous ensemble. Mais le repas risque d'être un vrai casse-tête : Tom veut apporter du saucisson, mais Tovi n'a pas le droit de manger de porc. Alima refuse le saucisson de cheval car elle craint pour son poney. Quant à Malwen, elle doit manger du poisson le vendredi.	Mehdi, en visite avec sa classe au musée de l'Évolution, se rend compte à l'heure du pique-nique qu'il s'est trompé de sac et n'a rien à manger. Ses camarades lui proposent de partager différents sandwiches (jambon, pâté, saucisson), mais Mehdi ne mange pas de porc en raison de sa religion, ce qui entraîne un moment d'échange dans la classe. Finalement, une camarade, Déborah, partage son sandwich au thon avec lui, ouvrant la porte à une discussion sur les habitudes alimentaires différentes selon les familles, les religions ou les pays.

Thème du débat

« Chacun peut-il choisir ce qu'il mange au pique-nique ? »

Objectif pour les élèves

Comprendre que chacun a le droit de faire des choix en fonction de ses convictions, de ses croyances ou de ses besoins, et que ces choix doivent être respectés par les autres.

Déroulement du débat

- Lecture ou rappel de l'histoire.
- Échanges guidés : l'enseignant note les échanges entre élèves sur le tableau.
- Mise en évidence du principe de liberté de conscience : expliquer que chacun a le droit de suivre ses convictions dans le respect de la loi et que les autres doivent respecter ce choix.

Conclusion collective : synthèse des idées et reformulation simple du principe : « Chacun choisit selon ses croyances, et on respecte ces choix ». On reprend l'article 13 de la Charte : « Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'**École de la République**. » On peut avoir des convictions religieuses, tout le monde doit les respecter, mais ces convictions ne peuvent être invoquées pour refuser les activités scolaires.

Définitions : de la discussion réglée au débat réglé

Une discussion ou un débat réglé ou argumenté est un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.

La question à débattre, qui s'intègre dans le cadre du programme d'EMC, doit permettre la controverse et donc pouvoir susciter un échange étayé par des arguments entre des positions également défendables dans un cadre démocratique. Dans une perspective pédagogique, le choix d'une question doit prendre en compte trois dimensions :

- la dimension sociale (réalité des enjeux civiques et moraux),
- la dimension cognitive (complexité du thème),
- la dimension psychologique (l'expression des émotions). Une question trop « passionnelle » peut empêcher la mise à distance nécessaire au processus d'apprentissage.

L'élève doit être capable de questionner voire de remettre en cause ses jugements initiaux.

Enseigner le débat implique de formaliser ses règles de fonctionnement, par exemple en co-élaboration avec les élèves : règles de prise de parole, distribution des rôles, durée, intégration dans une séquence.

Construction d'une charte du respect en classe

L'enseignant formalise avec les élèves une charte du respect s'appuyant sur l'article 8 de la charte de la laïcité. Chaque élève propose une règle ou un engagement pour vivre ensemble (ex. : « Je respecte ce que pensent les autres », « Je ne me moque pas », « Je peux parler de ce que je crois si je ne l'impose pas », etc.).

Un travail préalable peut être utilement mené avec les intervenants des temps périscolaires afin d'engager tous les acteurs de l'école.

Affichage en classe et à la cantine

Création d'un panneau illustré : « Notre classe respecte la laïcité ».

Trace écrite

Ensemble, nous respectons toutes les croyances ou non-croyances. La laïcité, c'est vivre ensemble, dans le respect de tous, autour de valeurs et de principes communs.